



LES AMIS
DE SAINT-AUGUSTIN

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2015

Chers Amis,

Conformément à la clause 8.2 de nos statuts, le conseil d'administration de l'association Les Amis de Saint-Augustin a décidé la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des membres de l'association le **lundi 21 septembre 2015 à 19 heures 00** en l'église **Saint-Augustin à Paris 8^e** (« église-basse », entrée sur le côté droit, **rue César Caire**) avec pour ordre du jour :

- 1. Lecture et approbation du rapport sur l'activité de l'association pour l'année 2014 et ses perspectives**
- 2. Lecture et approbation du rapport sur la situation financière de l'association pour l'année 2014**
- 3. Lecture et approbation des comptes annuels pour l'année 2014**
- 4. Renouvellement des membres du conseil d'administration**
- 5. Questions diverses**

Nous vous rappelons que conformément à la clause 8.1. de nos statuts, tout membre peut se faire représenter aux assemblées par un autre membre de son choix, un membre ne pouvant pas être porteur d'un nombre de procurations lui conférant à lui seul la majorité des voix de l'Association. La procuration, dont un modèle est annexé à la présente convocation, ne vaut que pour une seule assemblée ; toutefois, elle peut être donnée pour deux assemblées tenues le même jour ou, si l'assemblée n'a pas pu statuer faute de *quorum*, pour les assemblées successives réunies sur le même ordre du jour.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.

Amitiés,

Le conseil d'administration,



LES AMIS
DE SAINT-AUGUSTIN

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2015

MANDANT

Je, soussigné(e),
de nationalité, né (e) le 19.... à département
demeurant à département
donne, par les présentes, à

MANDATAIRE

Nom : Prénom :
de nationalité, né (e) le 19.... à département
demeurant à département
qui l'accepte,

OBJET DU MANDAT

les pouvoirs nécessaires pour agir en mon nom et pour mon compte, afin de :

- participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle des membres convoquée le lundi 21 septembre 2015 à 19 heures 00 en l'église Saint-Augustin à Paris 8^e (« église-basse », entrée sur le côté droit, rue César Caire) avec pour ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport sur l'activité de l'association pour l'année 2014 et ses perspectives
2. Lecture et approbation du rapport sur la situation financière de l'association pour l'année 2014
3. Lecture et approbation des comptes annuels pour l'année 2014
4. Renouvellement des membres du conseil d'administration
5. Questions diverses

- de voter ~~en faveur/ou en défaveur~~ des résolutions proposées (* Rayer la mention inutile. A défaut de rayer la mention inutile, le vote est en faveur de la résolution) ;
- prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à la réunion de l'assemblée, signer tous actes et pièces, notamment la feuille de présence et le procès-verbal qui résultera de ladite assemblée générale, effectuer toutes les formalités qui s'avéreront nécessaires et généralement faire le nécessaire pour la bonne réalisation des opérations décrites ci-dessus.

Fait le _____ 2015 en deux (2) exemplaires originaux.

LE MANDANT (*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour mandat »

LE MANDATAIRE (**)

(**) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation de mandat »